

MOTIFS DE L'ATTRIBUTION DU STATUT

Le moulin seigneurial de Tonnancour, classé à titre de monument historique en 1975, est l'un des plus anciens au Québec. L'intérêt suscité par ce type de construction n'est pas lié seulement au bâtiment, mais aussi à l'organisation physique des mécanismes permettant le fonctionnement du moulin, soit le bassin, la balustrade, les murs de soutènement, les canaux d'aménée, la chute et le déversoir, lesquels sont autant d'éléments essentiels à la compréhension du complexe industriel que constitue un moulin.

Le site historique du Moulin-Seigneurial-de-Tonnancour a été classé le 27 avril 2006 par la ministre de la Culture et des Communications.

ADRESSE

Le site historique du Moulin-Seigneurial-de-Tonnancour est situé au 11930, rue Notre-Dame Ouest, à Trois-Rivières.



Une loi pour assurer la conservation du patrimoine québécois

Le Québec possède un riche patrimoine. La Loi sur les biens culturels a pour objet d'assurer l'identification, la sauvegarde et la mise en valeur de ses éléments les plus significatifs et les mieux conservés. À cette fin, elle permet au gouvernement de décréter des arrondissements et de classer ou de reconnaître comme biens culturels des biens mobiliers et immobiliers en raison de leur intérêt sur les plans architectural, historique, archéologique, ethnologique, esthétique ou autres, et de leur signification pour l'ensemble de la population.

Le corpus des biens culturels classés et reconnus témoigne de l'histoire du Québec et reflète les efforts du gouvernement pour préserver le patrimoine québécois.

La collection Les carnets du patrimoine vise à faire connaître les monuments, les biens et les sites auxquels un statut a été attribué en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Direction du patrimoine et de la muséologie

225, Grande Allée Est, 4^e étage, bloc B
Québec (Québec) G1R 5G5

Photos

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Jean-François Rodrigue, 2006, Andréane Beloin, 2009. Le moulin, Pointe-du-Lac, Pinsonneault, phot.-édit., Trois-Rivières, s.d. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Direction du Centre d'archives de Québec, Collection Magella Bureau, P547,S1,SS1,SSS1,D350,P6R.

Seigneurie de la Pointe-du-Lac - Moulin banal des Tonnancour, auteur non identifié, vers 1925. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Direction du Centre d'archives de Québec, Collection initiale, P600,S6,D5,P547.

Révision : Pierrette Dionne

Réalisation : Direction du patrimoine et de la muséologie

Impression : 2009

**Culture,
Communications et
Condition féminine**

Québec

Site historique



SITE HISTORIQUE DU MOULIN- SEIGNEURIAL-DE- TONNANCOUR

Mauricie



Design: Vallières Communication

Québec

PAR LA FORCE DE L'EAU

Les moulins comptent parmi les plus anciennes structures industrielles construites au Québec. La concession d'une seigneurie s'accompagne d'une obligation pour le seigneur de bâtir sans délai un moulin banal. Les censitaires doivent pour leur part y faire moudre leur grain. Le vent constitue la première source d'énergie utilisée; les cours d'eau sont aussi rapidement mis à profit. Le moulin élevé en bordure de la rivière Saint-Charles, à Pointe-du-Lac, est d'abord muni d'une roue à godets, mécanisme très répandu au XVIII^e siècle. Au fil du temps, la productivité s'accroît grâce à de nouvelles installations, faisant de l'établissement le cœur industriel de la localité.





AU TEMPS DES SEIGNEURS

Le premier moulin à farine de Pointe-du-Lac est construit sur le domaine seigneurial de René Godefroy de Tonnancour (1669-1738), entre 1721 et 1723. Ce dernier fait également bâtir une scierie à proximité. Son héritier, Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour (1712-1784), améliore l'ensemble pour répondre aux besoins de la population croissante. À cette fin, un canal d'amenée d'eau, aussi appelé chaussée, est aménagé en 1746. Le premier moulin en bois est remplacé par l'édifice en pierre actuel, plus grand, entre 1765 et 1784. La propriété passe ensuite aux mains du gendre de Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour, Thomas Coffin (1762-1841). En raison de difficultés financières, ce dernier doit se départir de la seigneurie et du moulin en 1795.

Le commerçant Nicholas Montour (1756-1808) en devient propriétaire. Il entreprend alors la consolidation de la maçonnerie et remplace même des parties trop abîmées par l'instabilité du terrain et les vibrations constantes. Une quatrième paire de meules est également

installée afin d'accroître la production de farine. Après son décès, sa veuve, Geneviève Wills (1776-1832), poursuit le développement du site. Elle fait creuser des canaux d'une longueur de 9,7 kilomètres à partir de 1829. Le moulin et le domaine demeurent la propriété de la famille Montour jusqu'en 1872.

UN NOYAU INDUSTRIEL BIEN VIVANT

En 1873, Pierre-Olivier Duplessis (1838-1900) devient le premier meunier propriétaire du moulin de Pointe-du-Lac. Il l'acquiert, ainsi que le terrain où sont aménagés les canaux, des héritiers des Montour. Bien décidé à remettre en état les bâtiments qui tombent en ruine, Duplessis effectue d'importants travaux. Il remplace aussi l'ancienne roue à godets par une turbine. Cette amélioration technologique augmente l'énergie disponible. La scierie est utilisée plus intensivement et une beurrerie est construite sur le site.



L'ensemble industriel devient alors un centre animé. Les habitants des environs s'y retrouvent pour moudre leur grain, scier leur bois, vendre leur crème et échanger les dernières nouvelles. Même les agriculteurs de Nicolet y viennent l'hiver en traîneau, lorsque se forme un pont de glace.



Au tout début du XX^e siècle, la veuve de Duplessis cède la propriété à Thomas Garceau, dont la famille possède deux autres moulins à Pointe-du-Lac. Celui-ci s'occupe principalement de la scierie. Son fils Zoël voit au bon fonctionnement de la meunerie et de la beurrerie.

LE CŒUR D'UN SYSTÈME AUTARCIQUE

Établis à Pointe-du-Lac depuis 1911, les Frères de l'instruction chrétienne acquièrent le site du moulin en 1927. Les installations répondent à leur volonté d'autosuffisance. Ils ajoutent, entre autres, un moulangeur. Cet appareil fabrique de la moulée pour les animaux de leur ferme, à partir des pois, de l'orge et de l'avoine cultivés sur leurs terres. La congrégation se préoccupe aussi de maintenir l'endroit en bon état. Les religieux rénovent notamment la digue, la chaussée ainsi que les murs bordant la rivière et le bassin. Ce dernier joue un rôle essentiel dans le maintien d'un débit suffisant pour alimenter la turbine. De plus, il est parfois transformé l'hiver en patinoire pour les élèves du collège.

La communauté religieuse fait aussi construire la cinquième scierie sur les lieux. Les précédentes étaient situées en amont, tandis que le nouveau bâtiment en bois se trouve adossé perpendiculairement au moulin à farine. Tous les mécanismes de l'ensemble fonctionnent grâce à la même turbine. Rien ne se perd lors du sciage : même l'écorce sert pour le chauffage. Divers outils sont aussi installés dans un petit atelier où sont fabriqués des meubles.



En 1963, la congrégation interrompt ses activités agricoles et la meunerie est délaissée. Les dernières planches sont sciées en 1986. Néanmoins, le moulin restauré à la fin des années 1970 répond à une nouvelle vocation et devient un lieu d'interprétation du patrimoine. L'édifice ainsi que les mécanismes et les aménagements conservés rappellent encore l'importance de cet ensemble industriel dans l'histoire de Pointe-du-Lac.

